



PROCES VERBAL

COMITE DIRECTEUR - BUREAU

PV N° 13 CD/3

REUNION DU : 3 Septembre 2020 par visioconférence et en présentiel

Présidence : M DURAND D

Présents : Mmes TILLOL P – STORNO P – URBANIAK N - MM AUCAIGNE P – VALOT N –

Absents Excusés : Mme DUCREUX E - DA SILVA S – LECOURE B – GIANNINI E – THIBERT J.
MONNIN M

Assiste Mme CHAPON

II-INFORMATIONS DU PRESIDENT

2.1 Informations

Compte tenu du déplacement de l'écran de la visio dans la salle du Comité Directeur et du manque d'ordinateurs du fait des réunions simultanées des commissions des compétitions et de discipline, le bureau valide l'achat de 2 ordinateurs portables et d'un grand écran pour équiper les 2 salles de réunion.

Ces ordinateurs seront entreposés au secrétariat et à disposition de toutes les commissions.

Compte rendu des réunions de crise COVID LFA/Ligues/Districts :

- La ligue va modifier la fiche synthèse le nombre de joueurs identifié porteur du virus est porté à 3 joueurs ou plus identifiés
- Une nouvelle fiche sera établie pour le référent COVID
- Les spectateurs debout sont autorisés
- Un protocole concernant les formations ligue a été établi.

2.2 SAISON 2020/2021

Mme TILLOL annonce les priorités concernant le loisir

Critérium vétérans

Fustal pour les U13 t U15 en support Clenay

Foot plaisir jeunes

Footgolf

League foot5 seniors garçons

Fitfoot avec Beaune club support

Foot à 5 pour les jeunes filles

Championnats Séniors

Suite à la situation sanitaire actuelle, afin de laisser le temps aux clubs recevant de nettoyer les douches et les vestiaires, le bureau du C.D décide de programmer les rencontres SENIORS LIBRE **de lever de rideau à 12h** jusqu'à nouvel ordre.

De ce fait, les rencontres U18 District programmées le Dimanche matin se joueront à 9h30 si un match sénior se joue à 12h00.

Championnat Féminin à 11 : 4 équipes se sont inscrites. Le championnat se fera en Interdistricts avec la Saône et Loire et le Jura. Plus d'informations seront données pour l'organisation.

Foot animation : Les réunions pour l'organisation des plateaux se feront par Visio.

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la commission régionale d'appel dans les conditions de forme et de délais prévus aux articles 188-189- 190 des règlements généraux de la FFF.

Le Président : D. DURAND